

**REGLEMENT JEU « PARTEZ EN WEEKEND A BRUXELLES AVEC WAFFLE FACTORY ET  
FUZETEA »  
JEU SANS OBLIGATION D'ACHAT – PARTICIPATION PAR CANAL DIGITAL – TIRAGE AU SORT**

**Règlement :**

Waffle Factory Development, société de personne à responsabilité limitée sous le numéro BE 0527 918 243., organise en France métropolitaine (hors Corse) dans les points de vente participants un Jeu intitulé « Partez en week-end à Bruxelles avec Waffle Factory et FuzeTea ».

**Adresse du Jeu :** Waffle Factory Development, Service Communication & Marketing, « Partez en week-end à Bruxelles avec Waffle Factory et FuzeTea », Marquain, 2 rue des Digitales, 7522, en Belgique, représenté par Guillaume Desobry, directeur du développement.

Ce Jeu, sans obligation d'achat, valable le 24 Décembre 2019, est ouvert à toutes les personnes physiques âgées de plus de 15 ans à la date de participation, résidant en France métropolitaine, hors Corse, à l'exclusion du personnel de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu et de toute personne travaillant dans les points de vente participants, ainsi que des membres de leur famille.

**Pour jouer, les participants devront suivre les étapes suivantes :**

1. Se rendre sur la page Instagram officielle de Waffle Factory : <https://www.instagram.com/waffle.factory/?hl=fr> avec son compte personnel (participation par courrier postal exclue).
2. Suivre le compte Instagram Waffle Factory.
3. En commentaire de la publication faisant la promotion du Jeu, décrire son weekend idéal à Bruxelles avec des emojis.

Toute personne ayant suivi les conditions de participation ci-dessus participera au Jeu.

Tous profils incomplets, erronés, contrefaits ou réalisés de manière contrevenante au présent règlement seront éliminés du Jeu.

Un joueur ne peut participer qu'une seule fois au Jeu depuis son propre compte Instagram, sous peine d'être éliminé du Jeu. Chaque joueur est tenu de participer en personne. Un joueur ne peut créer qu'un seul profil, sous peine d'être éliminé du Jeu. Il est formellement interdit d'utiliser un mode de participation automatisé.

Instagram ne parraine pas et ne gère pas le Jeu de quelque façon que ce soit et ne saurait en conséquence engager sa responsabilité s'agissant de l'organisation ou du déroulement de l'opération.

Un tirage au siège réalisé par Waffle Factory le 26 Décembre 2019 désignera le gagnant par ordre de tirage au sort du lot suivant :

- 1 weekend à Bruxelles pour deux personnes d'une valeur de 1500€ TTC, comprenant :
  - o La conception et l'organisation du séjour par une agence de voyage.

- Le transport en Thalys aller/retour en 2ème classe au départ de Paris.
- 2 nuits en chambre double et petit-déjeuner Pillows Grand Hotel Place Rouppe 4\* (NL) – ou similaire.
- 2 entrées au musée Choco-Story (Dégustations, et démonstrations par un Maître chocolatier).
- Visite guidée de la ville en Français en groupe : visite dégustative de chocolats belges (samedi seulement).

(La valeur unitaire indicative du séjour est estimée à la date de rédaction du présent règlement. Elle est donnée à titre de simple indication et peut varier en fonction de la date de réservation, de la ville de départ, de la date du voyage et des éventuelles modifications des taux de change. Le gagnant ne pourra pas demander la différence, le cas échéant, entre la valeur de détail approximative indiquée et la valeur déclarée).

Le gagnant sera contacté par Waffle Factory, par message privé sur Instagram, dans un délai de 15 jours à compter de la date de tirage au sort, afin que le gain et le processus lui soit communiqué.

Le gagnant devra indiquer à Waffle Factory ses coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone et adresse mail) par message privé Instagram, dans un délai de 21 jours, afin de pouvoir être contacté par une agence de voyage. Sans réponse de sa part dans les 21 jours à compter de l'annonce des résultats, ce dernier perdra définitivement le bénéfice de la dotation et celle-ci ne sera pas remise en jeu.

Le gagnant du weekend à Bruxelles sera contacté par une agence de voyage, dans un délai de 15 jours à compter de l'annonce des résultats.

Sans réponse de la part du gagnant dans les 30 jours à compter du premier contact de l'agence de voyage, ce dernier perdra définitivement le bénéfice de la dotation. Un nouveau tirage au sort aura lieu afin de désigner un autre gagnant. Sans réponse de la part du nouveau gagnant tiré au sort dans les 30 jours à compter du premier contact de l'agence, la dotation sera considérée comme définitivement perdue.

Avant la remise des dotations, le gagnant pourra être tenu de justifier son identité. Tout participant mineur doit obtenir l'autorisation préalable de son représentant légal pour obtenir son lot.

En aucun cas, il ne sera versé la contre-valeur en espèces de la dotation. Waffle Factory se réserve la faculté de proposer une dotation de valeur équivalente ou supérieure si les circonstances l'exigeaient.

Aucun nom de gagnant ne sera communiqué par téléphone, courrier, courrier électronique ou tout moyen de communication, hormis la confirmation par message privé visés ci-avant.

Le présent règlement pourra être consulté sur le site suivant : <https://www.pdf-archive.com/>.  
La participation au Jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du Règlement.

La responsabilité de Waffle Factory ne pourra être recherchée en cas d'événements indépendants de sa volonté, notamment ceux qui priveraient totalement ou partiellement les gagnants du bénéfice de leur dotation.

Nous vous informons que nous mettons en œuvre dans le cadre du présent Jeu un dispositif de traitement de vos données personnelles ayant pour finalité exclusive l'organisation dudit Jeu et que

celles-ci ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf consentement exprès de votre part pour les finalités et la durée associée qui vous seront précisées à ce titre. Vous disposez à l'égard des données personnelles ainsi collectées ou transmises par les participants d'un droit d'information, d'accès et de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition. Pour toute demande d'exercice de l'un de ces droits, question ou réclamation au sujet de vos données, vous pouvez vous adresser à notre Chargée de Communication Digitale par voie postale en écrivant à Waffle Factory – Chargée de Communication Digitale – Rue des digitales, 2, 7522 Marquain, Belgique ou par voie électronique à l'adresse [contact@wafflefactory.com](mailto:contact@wafflefactory.com).

Vos données seront automatiquement supprimées dans les 130 jours suivant la fin du Jeu, sauf consentement exprès de votre part pour les finalités et la durée associée qui vous seront précisées à ce titre.